

Les déchets

Qu'est-ce qu'un déchet ?

Loi du 15 juillet 1975 et du 13 juillet 1992 : « *Tout résidu, toute substance, tout matériau que son détenteur destine à l'abandon* » en bref ... C'est un objet ou des restes dont on ne veut pas, que l'on jette.

Mais où les jeter ?!

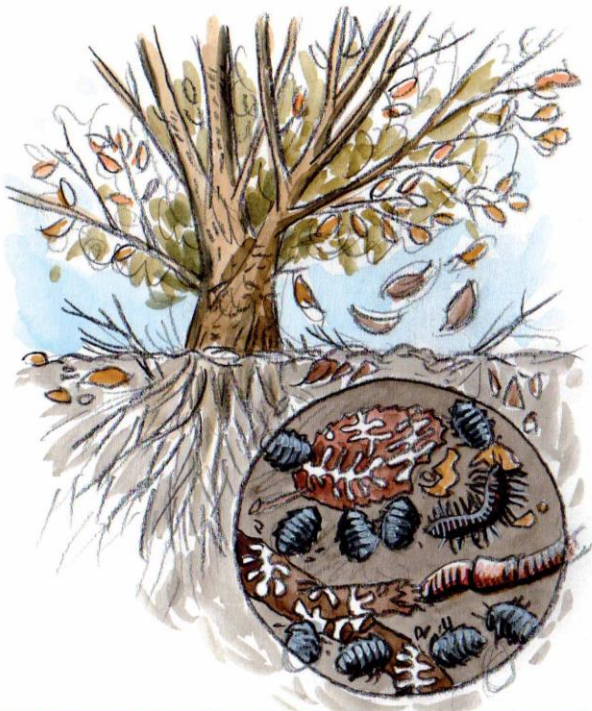
Au Moyen-âge, les détritiques étaient jetés dans les rues : odeurs et risques de maladies garantis ! En 1884, le préfet **Eugène POUBELLE**, ordonne l'usage des poubelles. C'est le début du traitement des déchets.

Pourquoi nos déchets humains mettent-ils des années à disparaître ?

Parce qu'ils ne sont pas ou difficilement **biodégradables**.

Un déchet biodégradable est un déchet composé de matières organiques qui se décomposent naturellement et se transforment en éléments nutritifs grâce à l'action des organismes vivants du sol (champignons, bactéries, petits insectes,...).

Selon la norme européenne, un matériau réellement biodégradable doit se dégrader en moins de 6 mois et à 90 % en 3 mois.



Décomposition des déchets d'origine naturelle par les micro-organismes



Déchets avec composants chimiques : les micro-organismes ne peuvent pas les décomposer

POURQUOI NOS DÉCHETS POLLUENT-ILS ?

Les déchets sont composés d'ingrédients issus de ressources naturelles (bois pour le papier, sable pour le verre, aluminium pour les boîtes de conserve) mais pas seulement. Ils sont aussi constitués d'éléments chimiques qui ne sont pas présents dans la nature (ou pas à de telles concentrations) ce qui présente un danger pour les êtres vivants.

Dans la nature, **la durée de décomposition du déchet dépend de sa composition.**

Attention, même si le déchet n'est plus visible, certaines substances chimiques restent très longtemps et polluent alors le sol, l'eau ou l'air.

Durée de vie dans la nature

 <p>Trognon de pomme Composition : matière organique naturelle On ne voit plus ce déchet au bout de 2 à 6 mois</p>	 <p>Mouchoir en papier Composition : Cellulose On ne voit plus ce déchet au bout de 3 mois</p>	 <p>Papier journal Composition : Cellulose, encre, chlore On ne voit plus ce déchet au bout de 6 à 12 mois</p>
 <p>Ticket de bus ou de métro Composition : Cellulose, encre, chlore On ne voit plus ce déchet au bout d'environ 1 an</p>	 <p>Papier de bonbon Composition : Plastique issu du pétrole On ne voit plus ce déchet au bout de 5 ans</p>	 <p>Allumette Composition : Bois traité avec une solution chimique inflammable On ne voit plus ce déchet au bout de 6 mois</p>
 <p>Mégot de cigarette Composition : Cellulose, substances toxiques On ne voit plus ce déchet au bout de 1 à 5 ans</p>	 <p>Chewing-gum Composition : Gomme de base, sucre, sirop On ne voit plus ce déchet au bout de 5 ans</p>	 <p>Planche (peinte) Composition : Bois et peinture/vernis On ne voit plus ce déchet au bout de 15 ans</p>
 <p>Canette en acier Composition : mélange de minerais de fer et de coke fondus On ne voit plus ce déchet au bout de 100 ans</p>	 <p>Canette en aluminium Composition : métal de couleur argentée On ne voit plus ce déchet au bout de 200 ans</p>	 <p>Objet en polystyrène Composition : Plastique issu du pétrole On ne voit plus ce déchet au bout de 100 ans</p>
 <p>Briquet Composition : Plastique issu du pétrole et composants chimiques On ne voit plus ce déchet au bout de 100 ans</p>	 <p>Sacs en plastique Composition : Plastique issu du pétrole On ne voit plus ce déchet au bout de 100 à 400 ans</p>	 <p>Pneu Composition : caoutchouc issu du latex naturellement sécrété par certains végétaux ou de façon synthétique à partir du pétrole. On ne voit plus ce déchet au bout de 100 ans</p>
 <p>Bouteille en verre Composition : Sable, chaux, soude (produit chimique) On ne voit plus ce déchet au bout de 4 000 à 5 000 ans</p>	 <p>Bouteille plastique Composition : Plastique issu du pétrole On ne voit plus ce déchet au bout de 100 à 1 000 ans</p>	 <p>Brique de lait Composition : Plastique (polyéthylène) issu du pétrole, aluminium, 75 % de carton On ne voit plus ce déchet au bout de 5 mois <i>Le papier disparaît mais le plastique et l'aluminium restent présents dans le sol, entre 100 et 200 ans.</i></p>
<p>* Cellulose : matière végétale fibreuse</p>		 <p>Pile au mercure Composition : Métaux lourds On ne voit plus ce déchet au bout de...une éternité</p>

Que faire de nos déchets ?

La règle des 4 « R » : RÉDUIRE, RECYCLER, RÉPARER, RÉUTILISER

Le meilleur des déchets est celui que l'on n'a pas produit. Le meilleur traitement des déchets est donc d'en produire moins !

Si nous réduisons les déchets, nous évitons le gaspillage, économisons les ressources naturelles nécessaires à leur production et nous évitons les pollutions par des substances chimiques de l'eau, du sol et de l'air.

RÉDUIRE

c'est choisir les produits les moins emballés, les grands formats, les légumes en vrac (ou à la ferme) plutôt qu'en barquette, c'est éviter les portions individuelles, limiter le gaspillage alimentaire, ...

RÉPARER

plutôt que jeter pour le moindre défaut ! Réparer un vieux meuble, réparer les chaussures, recoudre des vêtements, cela fait aussi vivre de petits artisans.

RÉUTILISER

un objet, le convertir pour un autre usage, le donner à des associations ou participer à un « vide-grenier » sont autant d'idées pour prolonger la vie de nos déchets !

RECYCLER

ou comment donner une seconde vie au déchet ? Recycler consiste à créer de nouveaux produits grâce à la transformation en matière première des déchets triés. Cela permet d'économiser les ressources naturelles et de réduire la consommation d'énergie nécessaire à l'élimination des déchets.

Les chiffres

Ex : la fabrication du carton recyclé utilise 20 fois moins d'arbres, 100 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie que celle d'un carton neuf.

Ex : le sac à usage unique

- Fabriqué en une seconde, utilisé 20 minutes
- Met entre 100 à 400 ans à se dégrader dans la nature.

Chaque Français produit en moyenne 594 kg de déchets par habitant par an. Les 2/3 sont des ordures ménagères et 1/3 est déposé en déchetterie (les encombrants).

La collecte sélective (le tri) permet de récupérer 50 % de journaux, magazines, revues et emballages et de les recycler. Avec les bons gestes de tri, chaque habitant pourrait encore alléger sa poubelle de 100 kilos chaque année !

Nous pourrions aussi réduire notre poubelle d'environ 150 kilos par an avec des gestes de prévention comme le compostage, la chasse au gaspillage des produits alimentaires, un usage réfléchi du papier, ...

(chiffres Natura Sciences 2007 + ADEME 2009)